Rue de la Profondine : Questions/Réponses

28	novem	bre	20	25

Espaces publics

Rue de la Profondine

Dans le cadre du programme « Ville apaisée », des travaux ont été réalisés rue de la Profondine en novembre. Voici des questions/réponses pour mieux comprendre les enjeux de ce projet de réaménagement.

• Pourquoi cette rue a-t-elle été requalifiée alors qu'elle est très large ?

C'est un axe structurant de la commune. L'objectif était de créer un double sens cyclable. Ces travaux complètent le réaménagement de la rue du Bignon pour la circulation automobile et s'inscrivent dans la continuité de la rue des Plantes pour les aménagements cyclables.

• Pourquoi les trottoirs n'ont-ils pas été refaits ?

Pour l'instant, les trottoirs n'ont pas été prioritaires : ils respectent déjà les normes d'accessibilité et le budget alloué n'aurait pas permis pas de traiter l'ensemble des mobilités en même temps.

• Le stationnement a-t-il été maintenu ?

Oui, presque intégralement. Seules trois places ont été supprimées pour des raisons de sécurité, afin d'améliorer la visibilité entre piétons et automobilistes, conformément à la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités), qui impose la suppression du stationnement motorisé dans les 5 mètres en amont des passages piétons.

• Pourquoi des plantations ont-elles été installées au centre de la rue ?

La présence de réseaux souterrains a empêché la création d'une bande végétalisée sur un côté de la chaussée, comme prévu initialement. La seule implantation possible était donc au centre de la rue.

• Pourquoi avoir créé une piste cyclable bidirectionnelle d'un seul côté ?

La réalisation de deux pistes unidirectionnelles, une de chaque côté de la chaussée, aurait nécessité la suppression de nombreuses places de stationnement. La solution bidirectionnelle permet de maintenir le stationnement tout en assurant la continuité cyclable.

• Quels types d'arbres ont été plantés ?

Au total, **65 arbres** et **500 plantes couvre-sol** seront plantés, avec près de **360 m² désimperméabilisés**. Les arbres sélectionnés atteindront entre 5 et 15 mètres de haut à maturité. Choisis pour leur résistance et leur bon développement, ils présenteront des formes variées (arrondies ou pyramidales) et des floraisons de couleurs diverses : jaune, vert, beige, rouge, blanc ou rose.

Parmi les essences : érable de Montpellier, poirier à fleurs, févier d'Amérique, frêne à fleurs, laurier du Portugal, merisier à grappes, etc.

Contact:

Nantes Métropole – Pôle Loire Sèvre et Vignoble pole.loiresevrevignoble@nantesmetropole.fr 02 72 01 26 00